



Le Godillot pornicais

Vous propose un séjour randonnée du 12 au 18 mai 2024
(6 nuits)

Dans le Pas de Calais - Blériot-Plage

La sortie est ouverte aux adhérents de notre association

Accueil le 12 mai à partir de 18 h au VVF BLERIOT-PLAGE, Route Nationale

Départ le 18 mai après le petit-déjeuner

Programme du séjour

(Ceci est une ébauche, l'ordre des randonnées et les tracés sont encore à déterminer)

Le programme définitif sera adressé ultérieurement aux inscrits

1 ^{er} jour	Accueil au VVF à partir de 18 h
2 ^{ème} jour	Journée complète autour de WISSANT
3 ^{ème} jour	Journée complète (22km) Les deux Caps (Blanc-Nez, Gris-Nez)
4 ^{ème} jour	Journée matin, randonnée autour de CALAIS, visite de la ville l'après-midi
5 ^{ème} jour	Journée complète : DUNKERQUE
6 ^{ème} jour	Journée complète : GR120 (Wimereux-Ambleteuse)
7 ^{ème} jour	Départ après le petit-déjeuner

* Certains jours, pas de possibilité de faire deux groupes

Coût du séjour 470 € (transport non compris)
Supplément Chambre seule 60 €

Ce prix comprend :

- L'assurance multirisque annulation et assistance
- La visite guidée de Calais
- **L'hébergement de 4 personnes** en formule SINGLE à raison d'une ou deux personnes par chambre avec sa propre salle d'eau.
- La pension complète, $\frac{1}{4}$ de vin compris (cafés en supplément)
- Linge de toilette, draps et couvertures fournis
- L'animation dont un groupe musical ou un spectacle en soirée
- L'apéritif de "bienvenue"
- Un repas terroir

- supplément pour Chambre Seule 60€

Inscription au plus tard le 31/12/2023

Règlement (par chèques libellés à l'ordre du Godillot Pornicais) :

Chèques	Date de remise au Godillot	Date d'encaissement
Chèque 150 €	Au plus tard le 31/12/2023	A l'inscription
Chèque 160 €	Au plus tard le 31/12/2023	01/02/2024
Chèque 160 €	Au plus tard le 31/12/2023	15/03/2024
Chèque 60 €	Au plus tard le 31/12/2023	15/03/2024

Important :

- **Contrat** de séjour souscrit pour 24 participants
- **Pour tout désistement**, application d'une retenue de 10% (frais de dossier, visite, assurance)
- **Assurance multirisque Assurinco** souscrite
 - **Annulation** (remboursement des frais d'annulation si vous devez annuler votre séjour avant le départ en cas de maladie, accident, décès)
 - **Arrivée tardive** (remboursement des jours non utilisés à la suite d'un événement garanti survenant de plus de 24 heures précédant l'arrivée initiale)
 - **Dommages** survenus aux bagages ou effets personnels
 - **Assistance aux personnes** (le rapatriement, les frais médicaux et hospitalisation d'urgence, assistance info/conseil médical, assistance complémentaire aux personnes de retour au domicile.)
 - **Interruption de séjour**
 - **Responsabilité Civile Villégiature**
 - **Annulation pour motif médical suite épidémie et pandémie** pour contrat groupe pension (**franchise d'assurance de 10% en plus** - annulation suite maladie ou non-acceptation transport collectif, retour au domicile, frais d'hébergement pour quarantaine ou annulation transport collectif...)

BULLETIN D'INSCRIPTION

Coupon à retourner avec le règlement (3 chèques) à : Le Godillot Pornicais, Maison des Associations, 4 rue de Lorraine 44210 PORNIC ou à déposer à la même adresse, boîte aux lettres numéro 89

Godillots Pornicais

Pas de Calais - Blériot Plage)

Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Date :	Date :
Signature	Signature

Séjour du 12 au 18 Mai 2024